

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*Date de Convocation : 19/07/2024  
\*Date d’Affichage : 19/07/2024  
\*Conseillers en exercice : 23  
PRÉSENTS : 12  
\*VOTANTS : 16

L’an deux mille vingt-quatre, le 25 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

**Étaient présents :** Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Monsieur Bernard GLENAT Adjoints

Monsieur Dominique REVEILLERE, Madame Nadine DAGUENET, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Claude COLLINEAU, Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur Thierry ROUSSELET, Monsieur David DUMEUNIER

**Étaient absents excusés :**

Madame Monique MORNACCO pouvoir à Madame Nadine DAGUENET,

Monsieur Hervé BERTRAND pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Sophie Rima GHADBAN pouvoir à Monsieur Bernard GLENAT,

Monsieur Thierry LACOUR pouvoir à Madame Isabelle LACOUR,

Madame Claudine BARRIE, Monsieur Michel PLAIGNAUD, Monsieur Jean-Bernard

LASMARRIGUES, Monsieur Olivier SCARSETTO, Monsieur Fabien BOSC, Madame Emilie POUJOL,

Madame Murielle FANOUILLERE

Monsieur Mohammed NIFA a été désigné Secrétaire de séance

**DEL N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL  
Conseil municipal du 20 Juin 2024**

Les séances publiques du Conseil municipal donnent lieu à l’établissement d’un procès-verbal qui retrace les décisions des séances de l’Assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, n’ayant aucune rectification à apporter au procès-verbal du Conseil municipal du 20 Juin 2024 qui leur a été transmis et qui a été publié,

**ADOPTE** le procès-verbal du Conseil municipal du 20 Juin 2024.

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire  
de cet acte dès sa transmission  
en Sous-Préfecture le**

La présente délibération peut faire l’objet  
d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A  
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter  
de la notification ou notification.



Fait à Margency, le 26/07/ 2024

Le Maire,



Adeuse de réception en préfecture  
095-219503695-20240726-DEL225072024-DE  
Date de rétrotransmission : 26/07/2024  
Date de réception préfecture : 26/07/2024